

dais, des Écossais, ainsi que des concitoyens d'autres ascendances qui pratiquent diverses religions. Nous constituons une collectivité heureuse où l'on travaille en harmonie et où il n'est jamais question qu'un groupe tente de commettre une injustice envers l'autre.

Monsieur l'Orateur, pendant de trop nombreuses années certains hommes publics ont tenté de semer le désarroi et la désunion chez le peuple canadien en exploitant des préjugés de race et de religion. Au nom de la province de Québec, que je représente particulièrement, je tiens à dire à la Chambre que nous sommes fiers de la coexistence et de la cohabitation des deux grandes races qui forment la population de notre pays. Nous du Québec, nous voulons ardemment l'unité nationale dans le respect des droits et des privilèges de tous et de chacun des citoyens, quelles que soient leur race, leur religion ou leur langue.

(Traduction)

Monsieur l'Orateur, je crois que je devrais répéter cette déclaration en anglais. En dépit de ce qu'on a pu dire, je veux qu'on sache que les gens du Québec tiennent à l'unité nationale dans le respect des droits et privilèges de chacun et dans la justice pour tous les citoyens canadiens. Les membres du Parlement devraient donner l'exemple au reste du pays et s'abstenir désormais de tout propos inspiré par le préjugé de race et de religion.

(Texte)

J'ai dit, monsieur l'Orateur, dans le respect des droits et des privilèges de chacun, et je tiens à ajouter que le mot respect, dans son sens profond, comprend l'estime, et l'estime amène le plus souvent l'amitié la plus cordiale.

Nos cultures française et anglaise sont différentes, mais elles ne sont pas incompatibles. L'addition de ces cultures et de nos différentes qualités raciales constituent pour notre pays un enrichissement et non pas un sujet de contradiction. Pour un citoyen canadien, qu'il le soit par sa naissance ou par naturalisation, il n'y a pas de barrière dans les avenues du succès s'il a du talent, de l'initiative et de l'esprit de travail.

Quant à nous, membres du Parlement, qui représentons les différentes races du pays, notre rôle peut se comparer à celui de l'éducateur et notre devoir est de donner au peuple canadien un exemple vivant d'unité nationale et d'entente cordiale entre les races qui doivent vivre sur le même territoire, par la volonté divine, pour bâtir un pays qui déjà joue dans le monde un rôle primordial.

Nous comprenons que le très honorable premier ministre qui préside aux destinées de notre pays est surtout animé d'un grand esprit de justice envers tous et chacun des

citoyens canadiens, sans distinction de race ni de religion.

Au cours des dernières élections, nous avons réaffirmé le concept de la constitution et nous avons fait un pas de plus vers la transformation du concept de la Confédération en une plus grande unité nationale. Nos ancêtres, sous Macdonald et Cartier, ont mis l'Ouest en valeur; ils ont colonisé le pays d'un littoral à l'autre. La tâche qu'a maintenant entreprise notre premier ministre et son gouvernement est de mettre le Nord en valeur. Ces terres septentrionales renferment de vastes richesses inexploitées, des ressources hydro-électriques, divers minéraux et presque toutes les ressources nécessaires pour élargir sensiblement notre structure économique actuelle.

La province de Québec a choisi les deux tiers de ses représentants parmi les conservateurs. C'est un fait saisissant. Il y a eu, dans le passé, des divergences et des difficultés, mais pour moi les dernières élections ont le même sens pour tous ceux qui habitent la province de Québec. Cette province, la province d'Ontario et toutes les autres provinces, ainsi que les gens de toutes nationalités, sont déterminés à mener à bien la grande expérience de l'édification de notre pays.

Maintenant, ayant dit le plaisir que me procure la présente occasion, j'ai l'honneur de proposer, appuyé par l'honorable député du Yukon (M. Nielsen),

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada: A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, C.H., Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous très fidèles et loyaux sujets des Communes du Canada, en Parlement assemblés, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

(Traduction)

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, on me permettra de dire tout d'abord combien je suis sensible à l'honneur qui m'est fait, à moi aujourd'hui, ainsi qu'à la population du Yukon et du Nord, par l'occasion qui m'est offerte d'appuyer l'Adresse en réponse au discours du trône et de vous dire un mot des espoirs et des aspirations du Yukon.

Je tiens d'abord à vous féliciter, monsieur l'Orateur, de votre élévation au poste que vous occupez dans cette Chambre. Les gens du Yukon sont comme moi reconnaissants au premier ministre (M. Diefenbaker) de l'occasion qu'il nous donne de dissiper certaines des fausses idées que l'on se fait sur le compte du Nord, surtout de méprises qui se fondent peut-être sur des incidents comme celui qu'à créé aujourd'hui l'honorable député de Mackenzie-River (M. Hardie), malheureuse-